



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

COMMISSION ADMINISTRATIVE Séance ordinaire – 13 janvier 2026

SONT PRÉSENTS

Mmes Isabelle Perreault, préfet, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez
Audrey Boisjoly, préfète suppléante/adjointe, mairesse de Saint-Félix-de-Valois
Sylvie Roberge, conseillère de comté, mairesse de Sainte-Béatrix
MM. Joé Deslauriers, conseiller de comté, maire de Saint-Donat
Martin Héroux, conseiller de comté, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Raymond Rougeau, conseiller de comté, maire de Rawdon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

Mmes Édith Gravel, directrice générale et greffière-trésorière
Catherine Lavallée, conseillère stratégique aux communications
Josée Caron, adjointe de direction

1. OUVERTURE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

CA-01-01-2026

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par Mme Sylvie Roberge et résolu unanimement que la présente séance soit ouverte à 13 h 35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-02-01-2026

Il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté ci-dessous.

1. OUVERTURE DE LA COMMISSION

Prise des présences

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2025 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 19 ET 24 NOVEMBRE 2025 DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

4. ADMINISTRATION

- 4.1 Offre de service – Accompagnement Développement Matawinie – Décision
- 4.2 Abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Demande d'appui
- 4.3 Direction générale adjointe – Orientation
- 4.4 Renouvellement du programme Cadets de la Sûreté du Québec – Décision
- 4.5 Suivi rencontre - Député de Berthier – Information
- 4.6 Suivi rencontre – Transport Canada – Navigation de plaisance – Information
- 4.7 Autorisation de paiement – CSS des Samares pour la fibre optique – Décision
- 4.8 Autorisation de paiement – Stéphane Giroux électriciens pour le MRM – Décision
- 4.9 Suivis RH – Information

5. TRANSPORT

- 5.1 Suivi demande d'aide financière – Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amie des aînés (PATCR - MADA)

6. ÉVALUATION

- 6.1 Aucun point



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

COMMISSION ADMINISTRATIVE Séance ordinaire – 13 janvier 2026

7. DÉVELOPPEMENT MATAWINIE

7.1 Aucun point

8. PROJETS D'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL ET DU TNO DU 28 JANVIER 2026

9. LISTE DES COMPTES À PAYER – ADOPTION

10. VARIA

10.1 Fédération québécoise des municipalités – Suivi

10.2 Union des municipalités du Québec – Suivi

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 19 ET 24 NOVEMBRE 2025 DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

CA-03-01-2026

Il est proposé par Mme Audrey Boisjoly, appuyée par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 et des séances extraordinaires des 19 et 24 novembre 2025 de la Commission administrative, tels que rédigés.

4. ADMINISTRATION

4.1. Offre de service – Accompagnement Développement Matawinie – Décision

CA-04-01-2026

Considérant le départ de la directrice de Développement Matawinie le 19 décembre 2025;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer une continuité de service à la population et la coordination de l'équipe en place pendant la période de recrutement;

Considérant l'offre de services présentée par Lafrenière, stratégie et communication inc.;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement de confier à Lafrenière stratégie et communication inc. un mandat d'accompagnement d'une durée de quatre (4) semaines, au montant forfaitaire de 7 184 \$, incluant les taxes et les frais de déplacement, conformément à l'offre de service reçue, pris à même le poste budgétaire 20-190-00-141 et d'en autoriser le déboursement.

Au besoin, l'entente pourra être renouvelée mensuellement.

4.2. Abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Demande d'appui

CA-05-01-2026

Selon une communication reçue en novembre 2025, l'UMQ déplore l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui constituait une voie rapide et efficace vers la résidence permanente pour les diplômés et travailleurs qualifiés déjà établis au Québec.

Dans son mémoire déposé en commission parlementaire sur la planification pluriannuelle de l'immigration, l'UMQ demandait notamment :

- Une stratégie nationale de régionalisation de l'immigration, avec des cibles différenciées selon les besoins des régions;
- Un moratoire sur les restrictions du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET);
- Un programme pilote d'immigration régionale, facilitant l'accès à la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés en région.

Son remplacement par le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) risque de complexifier les démarches et de freiner l'intégration durable des talents en région.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

COMMISSION ADMINISTRATIVE Séance ordinaire – 13 janvier 2026

En conséquence, il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par M. Raymond Rougeau et unanimement résolu de recommander au Conseil de la MRC d'appuyer la démarche de l'UMQ et de faire valoir les impacts négatifs, notamment sur la perte d'emplois en région, les conséquences sociales sur les travailleurs et leur famille, l'image à l'international du Québec. Il est également recommandé qu'une demande de transfert de compétence en matière d'immigration soit faite du gouvernement fédéral au provincial de manière à mieux répondre aux besoins locaux.

La préfet demande un huis clos pour discuter des points 4.3 et 4.9, lequel s'est tenu de 14 h 00 à 14 h 22.

4.3. Direction générale adjointe – Orientation

CA-06-01-2026

La directrice générale fait état de la situation de la charge de travail à la direction générale. Au terme de la discussion, la candidature de M. Maxime Filiatrault est recommandée pour le poste de directeur général adjoint à la MRC. M. Filiatrault aura la responsabilité de prendre en charge la gestion des services plus opérationnels de la MRC. Il assurera également la relève de la direction générale en cas d'absence courte ou longue durée. Pour le soutenir dans la réalisation de ces mandats, il est recommandé que la technicienne en administration, actuellement en poste, assure la coordination quotidienne des opérations de la conciergerie et des résidus domestiques dangereux et ce, sans aucun lien hiérarchique auprès des ressources.

Il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement de recommander au Conseil de la MRC de nommer M. Maxime Filiatrault directeur général adjoint de la MRC et de transférer la coordination quotidienne des opérations de la conciergerie et des résidus domestiques dangereux à la technicienne en administration.

4.4. Renouvellement du programme Cadets de la Sûreté du Québec – Décision

CA-07-01-2026

Considérant la communication de la Sûreté du Québec reçue le 22 décembre 2025 dans laquelle elle indique les paramètres du programme Cadets pour la saison 2026 :

- Coût de 17 000 \$ par cadet, assumé à 55 % par la Sûreté et 45 % par les MRC/municipalités (7 650 \$);
- Coût pour les MRC/municipalités pour deux (2) cadets : 15 300 \$;
- Programme de 400 heures qui débutera le 31 mai 2026 et se terminera le 30 septembre 2026;
- Heures bonifiées au-delà du 400 heures payables à 100 % par les MRC/municipalités au taux de 38 \$/heure.

Considérant que le nombre de cadets diminuera provincialement et conséquemment une augmentation du nombre de cadets pour la MRC de Matawinie serait difficilement réalisable;

Considérant qu'aucune municipalité n'a manifesté d'intérêt;

Les membres de la Commission administrative conviennent de ne pas participer au programme Cadets de la Sûreté du Québec pour la saison 2026.

4.5. Suivi - Rencontre Député de Bertrand – Information

Ce point sera traité au prochain Conseil de la MRC.

4.6. Suivi - Rencontre Transport Canada – Navigation de plaisance – Information

Ce point sera traité au prochain Conseil de la MRC.

4.7. Autorisation de paiement – CSS des Samares pour la fibre optique – Décision

CA-08-01-2026

Considérant que des travaux sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du réseau de fibre optique;

Considérant que le montant de la dépense excède le pouvoir de délégation autorisé de la directrice générale;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

COMMISSION ADMINISTRATIVE Séance ordinaire – 13 janvier 2026

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement :

- d'autoriser les travaux et le déboursé selon la facture C5-000082 du Centre de services scolaire des Samares;
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 01-195-00-526 – Entretien du réseau de fibre optique.

4.8. Autorisation de paiement – Stéphane Giroux électricien pour MRM – Décision

Considérant que des travaux sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des opérations de Matières résiduelles Matawinie;

Considérant que le montant de la dépense excède le pouvoir de délégation autorisé de la directrice générale.

En conséquence, il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par Mme Audrey Boisjoly et résolu unanimement :

- d'autoriser les travaux et le déboursé selon la soumission des entreprises Stéphane Giroux électricien;
- d'imputer la dépense au poste budgétaire 23-050-02-726 – Projet MRC Autres.

4.9. Suivis RH – Information

Ce point a été traité en huis clos.

5. TRANSPORT

5.1. Demande d'aide financière – Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amie des aînés (PATCR- MADA) – Suivi

Les membres de la Commission administrative conviennent qu'il est nécessaire de dresser le portrait de la situation et des besoins actuels afin d'évaluer la possibilité d'implanter un nouveau service de transport collectif avec des balises définies, plus particulièrement pour la clientèle des aînés.

Il est demandé que le directeur du Service du transport présente à la prochaine Commission administrative le résumé des différents programmes de soutien financier pour le transport collectif et qu'une réflexion soit amorcée pour répondre notamment aux besoins de la clientèle des aînés.

6. ÉVALUATION

6.1. Aucun point.

7. DÉVELOPPEMENT MATAWINIE

7.1. Aucun point.

8. PROJETS D'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL ET DU TNO DU 28 JANVIER 2026

Dépôt des ordres du jour des séances du 28 janvier 2026.

9. LISTES DES COMPTES À PAYER – ADOPTION

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres de la Commission les listes des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant total de 421 720,94 \$ en date 9 janvier 2026;

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Boisjoly, appuyée par Mme Sylvie Roberge et résolu unanimement d'approuver les listes déposées et d'en autoriser le paiement auprès des fournisseurs;

CA-09-01-2026

CA-10-01-2026



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Matawinie

COMMISSION ADMINISTRATIVE
Séance ordinaire – 13 janvier 2026

Compte « Général » MRC

Liste des comptes à payer au 9 janvier 2026, montant total de 258 282,22 \$.

Compte « MRM »

Liste des comptes à payer au 9 janvier 2026, montant total de 85 254,10 \$.

Compte « TPI » MRC

Liste des comptes à payer au 9 janvier 2026, montant total de 44 289,56 \$.

Compte « Baux »

Liste des comptes à payer au 9 janvier 2026, montant total de 35 895,06 \$.

Les listes sont annexées au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

10. VARIA

10.1. Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Suivi

Ce point sera désormais traité au Conseil de la MRC.

10.2. Union des municipalités du Québec (UMQ) – Suivi

Ce point sera désormais traité au Conseil de la MRC.

10.3. Connexion Matawinie – Suivi

La préfet informe les membres de la Commission administrative qu'une réunion se tiendra le 13 janvier 2026, à 16 h 30. Le suivi de cette rencontre sera présenté au prochain Conseil de la MRC.

10.4. Coupe du monde de ski acrobatique de bosses

La préfet informe du succès de la Coupe du monde de ski acrobatique à Val Saint-Côme et souligne le rayonnement de l'évènement.

10.5. Calendrier des séances 2026 de la Commission administrative

Une erreur s'est glissée dans le calendrier des séances 2026 de la Commission administrative concernant les heures de réunion qui auraient dû être à 13 h 30 plutôt qu'à 13 h. De plus, la séance du 5 février 2026 a été reportée au 9 février 2026, mais cette fois-ci à 9 h. Il est mentionné qu'un calendrier amendé sera transmis aux membres pour approbation lors de la prochaine réunion.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-11-01-2026

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Joé Deslauriers, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement que la présente séance ordinaire de la Commission administrative soit et est levée à 14 h 49.


Edith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière


Isabelle Perreault
Préfet



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale
de comté de Matawinie**

**COMMISSION ADMINISTRATIVE
Séance ordinaire – 13 janvier 2026**

[Faint, illegible text from the reverse side of the page, appearing as bleed-through.]

[Faint handwritten signature or initials in blue ink.]